

Congrès des Suisses de l'étranger

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **14 (1968)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Congrès des Suisses de l'étranger

CHERS COMPATRIOTES,

Le Congrès des Suisses de l'étranger aura lieu, cette année, à Schaffhouse, du 23 au 25 août. Le programme, qui comporte quelques nouveautés (on aura entre autres la possibilité de visiter une école de recrues, les établissements industriels Georg Fischer ou le célèbre musée de Tous-les-Saints de Schaffhouse), vous sera communiqué dans le courant de ces prochains mois. Nous nous bornerons aujourd'hui à vous inviter à méditer le thème du Congrès qui a été fixé par la Commission des Suisses de l'étranger comme suit :

« *Rapports des jeunes Suisses de l'étranger avec la Suisse* »

Comme vous le savez, il est de plus en plus difficile de faire participer les jeunes à la vie des sociétés suisses. Ces dernières d'une part, accusent un vieillissement croissant et se plaignent du manque d'intérêt des jeunes pour leurs activités. D'autre part, beaucoup de jeunes Suisses de l'étranger considèrent les sociétés suisses comme des institutions dépassées. Le Congrès de 1968 donnera aux deux parties la possibilité de s'exprimer sur ces questions et cherchera de nouvelles voies pour réactiver les milieux des jeunes.

Le thème général a été provisoirement divisé en quatre séries de problèmes que nous vous proposons d'examiner :

1. Les jeunes Suisses de l'étranger entre le pays de résidence et leur patrie :

- Quelle idée le jeune Suisse de l'étranger se fait-il de lui-même ?
- Que signifient pour lui les droits de citoyens suisses ?
- De quelle nature sont ses relations avec le pays de résidence ?

2. Rapports avec la Suisse :

- Qu'attend de son pays un jeune Suisse de l'étranger ?

La Commission chargée de désigner la bénéficiaire du legs Allemandi est composée actuellement de :

M. F. Lampart, Président, 1, bd Davout, Paris, 20^e.

M. A. Beyeler, 29, rue de Fontenay, Vincennes (Seine).

M. A. Senn, 10, rue du Général-Foy, Paris, 8^e.

Toutes les demandes doivent être adressées exclusivement à l'un de MM. les Membres de la Commission.

— Comment s'y prend-il pour connaître et aimer la Suisse ?

— Qu'attend notre pays du jeune Suisse de l'étranger ?

3. Rapports avec les sociétés suisses :

— Quelle activité le jeune Suisse de l'étranger peut-il déployer ?

— Que peut faire pour lui la Société suisse ?

— Qu'attend-il lui-même de la Société suisse ?

4. Rapports avec le Secrétariat des Suisses de l'étranger :

— Buts, exécution et développement des tâches du service des jeunes.

Nous vous prions de discuter ces points, dans vos groupes et lors des conférences de présidents, et de nous communiquer le résultat de vos discussions par écrit avant le 30 juin, afin que nous puissions préparer le Congrès aussi bien que possible.

Outre les débats de l'assemblée plénière, nous envisageons un colloque entre quelques jeunes Suisses de l'étranger et des discussions de groupes parallèles sur chaque série de problèmes. Au cas où vous aimeriez nous recommander, en vue de ce colloque, des jeunes concitoyens ou concitoyennes (au-dessous de 25 ans), nous vous prions de nous le faire savoir avant le 30 avril. Les représentants des organisations faitières et des groupes auront l'occasion d'exposer leurs expériences et leurs opinions au cours de l'assemblée plénière et dans les groupes de discussion.

Nous souhaitons qu'un dialogue fécond puisse s'établir à Schaffhouse entre les organisations existantes des Suisses de l'étranger et les jeunes. C'est pourquoi nous espérons une participation aussi nombreuse que possible aussi bien des jeunes que de leurs aînés. Au cours des prochains camps de vacances, dans le « Weltschweizer » et par le Service des ondes courtes, le Secrétariat des Suisses de l'étranger s'efforcera d'encourager la participation des jeunes qui sont généralement insuffisamment représentés aux congrès. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous aider dans cette tâche afin que beaucoup de nos jeunes compatriotes viennent à Schaffhouse.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

*Commission des Suisses de l'étranger
de la N.S.H. :*

Le président : Louis GUIBAN.